



Bilatérales – what else?
Rester soi-même malgré
l'interdépendance, 2015
avenir-suisse.ch/fr/52963



Souveränität im Härte-test
– Selbstbestimmung unter
neuen Vorzeichen, 2010
avenir-suisse.ch/146
(ouvrage uniquement
en allemand)

Relations commerciales sous pression

La Suisse doit en grande partie sa prospérité à la compétitivité de ses entreprises au niveau international. Pour celles-ci, un accès le plus libre possible aux marchés internationaux est essentiel. C'est pourquoi la Suisse poursuit traditionnellement une politique économique extérieure visant la réduction des barrières commerciales tarifaires et non tarifaires.

Alors que la libéralisation du commerce au sein de l'OMC a stagné au cours des 20 dernières années, la Suisse a conclu – soit directement, soit en tant que membre de l'Association européenne de libre-échange (AELE) – plus d'une vingtaine d'accords bilatéraux de libre-échange. Après le refus du peuple d'adhérer à l'EEE en décembre 1992, la Suisse a tout de suite entamé de nouvelles négociations avec l'UE, qui ont abouti aux «Bilatérales» I et II. Les principaux objectifs de ces dispositifs conventionnels sont l'élimination des entraves techniques au commerce et – dans certains domaines – une véritable

participation de la Suisse au marché intérieur européen.

Malgré cela, la Suisse se trouve aujourd'hui à nouveau à un point critique en matière de commerce extérieur. Cette situation est principalement imputable à la politique agricole et aux relations tendues avec l'UE.

La politique agricole, péché originel

Au sein de l'OCDE, la Suisse est, après la Norvège, le pays qui permet le plus fortement à son agriculture de se soustraire au marché. On serait tenté de considérer une agriculture chère comme un problème de luxe. Or, le protectionnisme agricole torpille les objectifs de commerce extérieur et affaiblit de plus en plus la position internationale de négociation de la Suisse. Il y a dix ans, le Conseil fédéral a été contraint de mettre un terme aux négociations avec les Etats-Unis en vue d'un accord de libre-échange en raison de la forte opposition de l'agriculture. Aujourd'hui, un traité semblable entre les Etats-Unis et l'UE se dessine avec le TTIP – qui, si la Suisse en est exclue, aura des conséquences très incertaines pour les entreprises suisses exportatrices. Une réforme de la politique agricole est par conséquent urgente.

Les relations avec l'UE à rude épreuve

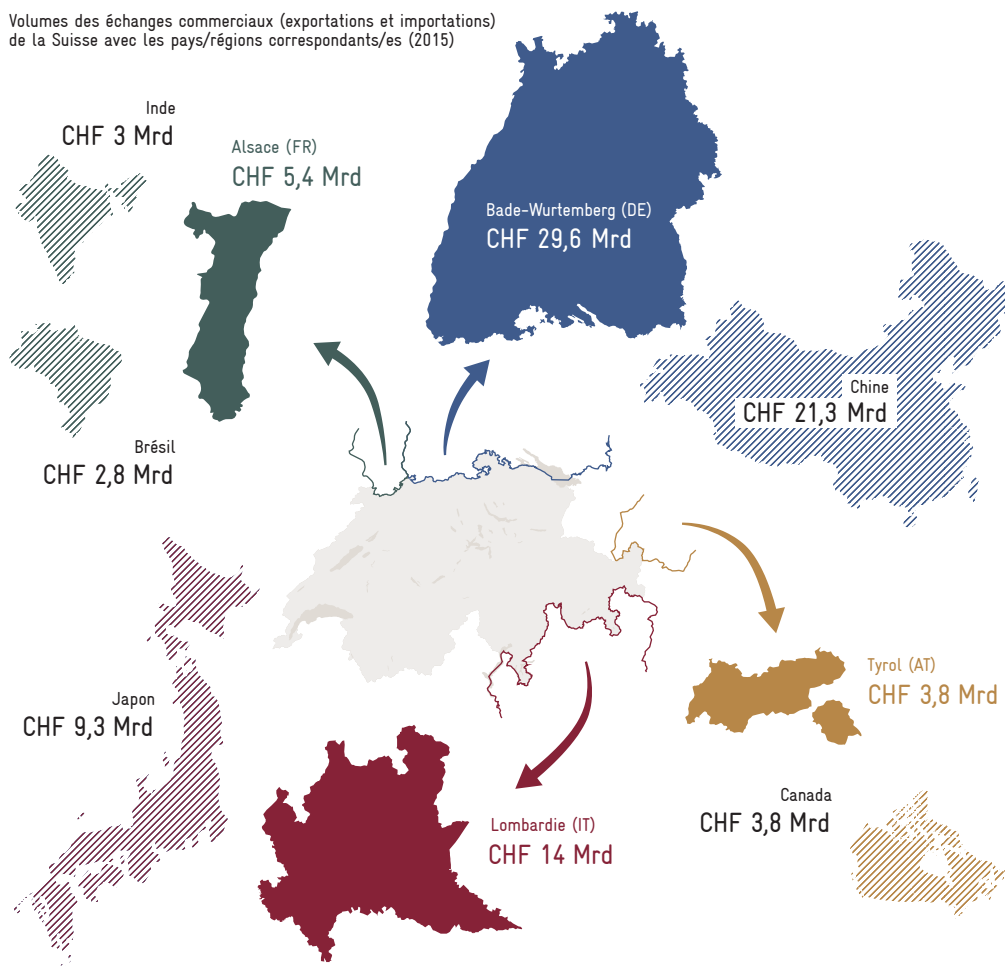
Des relations commerciales juridiquement sûres et ordonnées avec l'UE, principal partenaire commercial de la Suisse, ont une importance encore plus grande dans l'immédiat. En 2015, la Suisse a réalisé près de 54% de ses exportations vers l'UE et 73% de ses im-

portations provenaient de l'UE. Le Land du Bade-Wurtemberg est à lui seul en termes de valeur un partenaire commercial plus important que la Chine. La proximité géographique et culturelle est grande – et le restera. C'est d'autant plus important dans le contexte de chaînes de valeur désormais mondialisées, dans lesquelles les entreprises se positionnent stratégiquement. Pour les entreprises produisant de manière globalisée, le déplacement non bureaucratique de produits semi-ouvrés au-delà des frontières nationales est une condition clé.

Après le Oui à l'initiative «contre l'immigration de masse», des parties essentielles des Bilatérales I risquent d'arriver à leur fin. En cas de stricte application de l'initiative par la Suisse, l'UE pourrait faire valoir une atteinte à la libre circulation des personnes et abroger les autres accords des Bilatérales I en vertu de la clause guillotine. L'analyse d'alternatives possibles mène à la conclusion que la mosaïque d'accords bilatéraux – un accès sectoriel au marché intérieur permettant de conserver une souveraineté limitée – préserve au mieux les intérêts de la Suisse dans un avenir proche. Le succès de la politique économique extérieure de la Suisse dans les années à venir dépend en grande partie de sa capacité à redonner une base plus stable aux relations tendues avec l'UE. Les négociations sont encore compliquées par le fait que l'UE réclame depuis des années la création d'un nouveau cadre institutionnel pour les accords bilatéraux, qui risque de restreindre davantage la souveraineté de la Suisse. *DH*

L'Alsace est aussi importante que le Brésil et l'Inde réunis

Volumes des échanges commerciaux (exportations et importations) de la Suisse avec les pays/régions correspondants/es (2015)

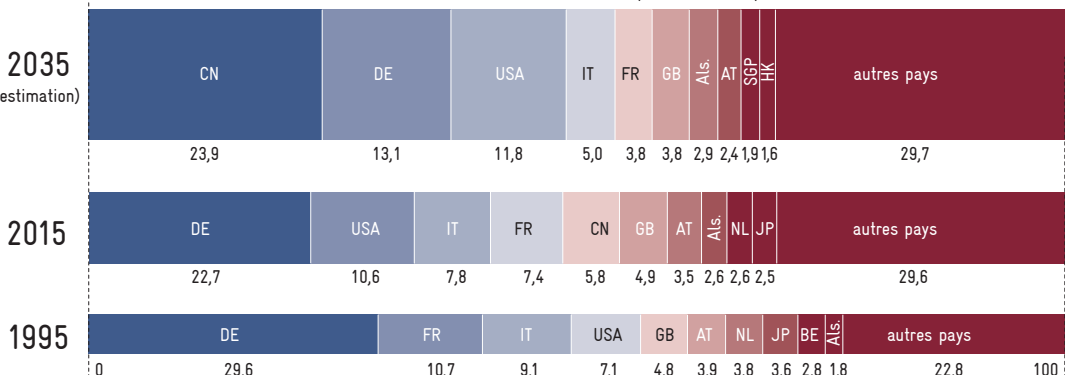


Source: diverses¹³, propres calculs

Sources: Administration fédérale des douanes (AFD), propres calculs¹⁴

Les pays voisins resteront des partenaires commerciaux importants

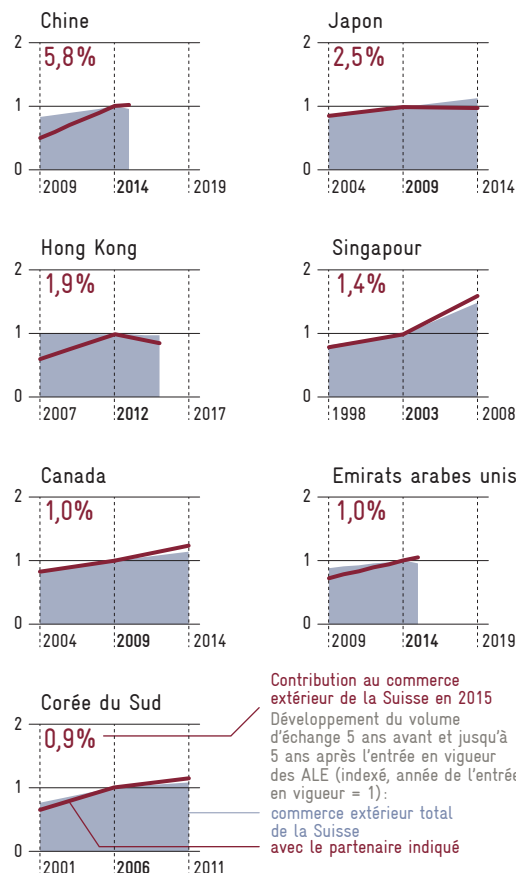
Parts en % de l'ensemble du commerce de marchandises de la Suisse (exportations et importations)



Bien que la Suisse ait réussi à atteindre une plus forte diversification du commerce extérieur que d'autres pays au cours des 20 dernières années, les pays voisins – et au sein d'eux les régions limitrophes – restent néanmoins des partenaires commerciaux particulièrement importants. La Chine est quant à elle passée de marché d'exportation accessoire à la place 5. En reportant de manière continue la progression réalisée entre 1995 et 2015 avec la Chine (hypothèse peu réaliste), cette dernière deviendrait en 2035 le principal partenaire commercial de la Suisse. L'influence effective des accords de libre-échange sur le volume des échanges fait l'objet de débats.

Les accords de libre-échange ne sont pas un remède miracle

Un aperçu des ALE les plus importants conclus depuis 1995



Sources: Administration fédérale des douanes (AFD), propres calculs

